



VILLE DE
GENÈVE

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

6 juin 2024

Proposition de quatre crédits pour rénover le Bâtiment d'art contemporain

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de quatre crédits de réalisation pour un montant total de 65'747'600 francs, dont 22 millions de francs de contributions privées réunies au sein de la Fondation MAMCO, soit 43'747'600 francs destinés à la rénovation, à la dépollution, au réaménagement et à l'équipement du Bâtiment d'art contemporain.

L'actuel bâtiment d'art contemporain (BAC) occupe partiellement un îlot dont l'affectation industrielle remonte à 1869, date de fondation de la Société des instruments de physique (SIP). Cet ensemble, témoin majeur de l'architecture industrielle du XXe siècle dans le centre-ville, est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés depuis 2015. Propriétaire des bâtiments C et D depuis 1989, la Ville y a installé dès 1994 plusieurs institutions dévolues aux expositions d'art contemporain. Aucuns travaux majeurs n'ont été entrepris depuis.

Une rénovation indispensable pour la conservation des œuvres et l'accueil du public

Le BAC est aujourd'hui dans un état de grande vétusté. Les conditions climatiques ne sont pas contrôlées et mettent en péril les œuvres. L'accueil du public est réduit au minimum, ne proposant ni entrée commune, ni café, ni vestiaire ou librairie.

Avec cette demande de crédit, le Conseil administratif souhaite proposer aux acteurs phares de l'art contemporain de Genève, que sont le MAMCO, le Centre d'art contemporain (CAC) et le Centre de la photographie de Genève (CPG), un bâtiment assaini, rénové et réaménagé dans le respect de son patrimoine industriel, qui leur permettra de mener à bien leurs missions et d'accueillir généreusement tous les publics au cœur du quartier de Plainpalais.

Cette réalisation est attendue depuis presque trente ans. Elle a été rendue possible grâce à la libération d'espaces actuellement occupés dans ce bâtiment. En effet, pour permettre la faisabilité de l'opération, il fallait que des surfaces de l'accueil et des services au public soient mises à disposition au sein du volume bâti.

Le déménagement à l'Ecoquartier Jonction du Fonds municipal d'art contemporain en 2022 a permis de libérer les espaces nécessaires, ainsi que le transfert du « Commun », un espace pour la création contemporaine indépendante, placé sous la responsabilité du Service culturel, en face du BAC dans les anciens locaux de la SIP appartenant à la CPEG.

Projet lauréat d'un concours

Le crédit d'études voté en 2011 a permis d'organiser un mandat d'études parallèles (MEP) dont le projet lauréat, désigné le 9 décembre 2021, était «279991» des architectes Kuehn Malvezzi Projects GmbH / CCHE Genève SA.

Les principales modifications du bâtiment actuel sont le déplacement de l'entrée sur le domaine public à la croisée des rues des Bains et des Vieux-Grenadiers, pour marquer la visibilité du pôle muséal et le retour à la double hauteur d'origine, par la suppression d'une dalle ajoutée dans l'espace d'entrée dédié à l'accueil du public.

Le cadre de l'opération est en outre fixé par les objectifs de dépollution, rénovation de l'enveloppe thermique et des locaux ainsi que par la suppression de barrières architecturales afin d'apporter au bâtiment l'accessibilité universelle obligatoire aujourd'hui.

Rénovation énergétique complète

Les travaux de rénovation vont permettre la transition énergétique du bâtiment grâce à l'amélioration thermique de l'enveloppe, au remplacement des installations techniques avec une production de chaleur renouvelable et grâce à l'exploitation du potentiel solaire de la toiture pour la production d'électricité. En effet, le projet intègre une centrale photovoltaïque de 290 m².

La réorganisation des surfaces existantes et la mise aux normes de l'ensemble offriront aux institutions présentes l'opportunité de présenter un projet commun, dans un lieu consacré à l'art contemporain accessible à toutes et tous.

Contacts :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)

Mme Frédérique Perler, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32/ 079 203 23 75 – catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, 079 542 66 50 / 022 418 95 25
felicien.mazzola@ville-ge.ch

Musées et monde marchand de l'art : la Ville de Genève se dote d'une charte

Les rapports entre les institutions patrimoniales et le monde marchand de l'art ont toujours existé. Leurs activités respectives s'articulent et se croisent dans divers domaines : enchères, expositions d'artistes associés à des galeries, édition d'œuvres d'art ou de livres, produits dérivés, emprunts, offres d'acquisition, etc. Tout ceci induit naturellement une certaine proximité entre musées et galeries ou collectionneurs-euses, entre institutions publiques sans but lucratif et organisations à vocation commerciale.

Les objectifs, les systèmes de régulation et les missions respectives de ces deux écosystèmes économiques sont néanmoins différents et potentiellement en tension. C'est afin de répondre à celles-ci que les institutions muséales et patrimoniales de la Ville de Genève se dotent d'une

charte afin d'encadrer de manière formelle et harmonisée leurs relations avec le monde marchand de l'art, approuvée ce jour par le Conseil administratif de la Ville de Genève.

Cette charte exige de la part des actrices et acteurs publics une posture déontologique claire et rigoureuse, ainsi que des pratiques transparentes. La charte, rassemblée autour de 10 principes, est disponible dès aujourd'hui sur notre site internet.

Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, 079 542 66 50 / 022 418 95 25

felicien.mazzola@ville-ge.ch

La Ville de Genève rend hommage à Andrea Novicov

C'est avec une grande tristesse que le Conseil administratif a appris le décès de l'homme de théâtre Andrea Novicov.

Né au Canada, puis suivant ses parents en Argentine, en Italie et finalement au Tessin, Andrea Novicov a démarré sa formation artistique à l'Ecole de Théâtre de Dimitri. Après l'avoir poursuivie à Lisbonne puis à Milan, il arrive en Suisse romande où il présente, dès 1994, ses propres spectacles et fonde la Compagnie Angledange.

Son travail avec cette compagnie est caractérisé par un grand éclectisme : textes classiques et contemporains, montages, travail axé sur le jeu d'acteur-trice-s et recherche esthétique jouant avec différentes formes d'expression artistique (poésie, peinture, musique, vidéo). Parallèlement, Andrea Novicov mène une activité d'enseignement d'arts dramatiques, notamment à l'Accademia d'Arte Drammatica Paolo Grassi à Milan et à la Manufacture (Haute Ecole de Théâtre de la Suisse romande).

De 2008 à 2013, il dirige le Théâtre Populaire Romand à La Chaux-de-Fonds, puis devient le directeur du Théâtre de l'Orangerie à Genève entre 2018 et 2023.

Dans cette institution phare de l'offre culturelle genevoise, Andrea Novicov décide de consacrer sa programmation au rapport que l'être humain entretient avec le vivant qui l'entoure. Durant six ans, accompagné de son équipe, il s'engage pour que les différentes formes d'art apportent leur éclairage sur les défis climatiques, environnementaux mais également sociétaux de notre époque.

Le Conseil administratif tient à exprimer à son fils, à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie.